



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service juridique

Orientation des demandes de conseils dits juridiques au Rectorat

Note du 5/10/2023 relative à l'orientation des demandes de conseils dits juridiques au Rectorat

Service juridique

Affaire suivie par : Eva HONG-BAUVERT

Mél : ce.sj@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les directeurs académiques des services de l'éducation nationale, les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissement du second degré, les chefs d'établissement de l'enseignement privé, les chefs de division et de service, les conseillers techniques.

Annexe :

- Tableau

Si vous avez une question juridique ou une demande de conseil à formuler au service juridique du rectorat, vous trouverez votre interlocuteur privilégié grâce au tableau joint en annexe. Vous y trouverez les services à contacter selon l'objet de votre demande (problèmes de fonctionnement en EPLE, question concernant la gestion des personnels enseignants, procédure de protection fonctionnelle pour un agent...).

Pour la rectrice et par délégation,

Le secrétaire général

Signé

Mehdi CHERFI